



Association Espérance Champs / Marne

11 avenue des Pyramides 77420 Champs / Marne

esperance.champs@gmail.com

www.esperancechamps.com

Règlement intérieur 2020/2021

ART. 1 : Inscriptions et cotisations annuelles

Avant le premier entraînement, chaque adhérent doit compléter son dossier d'inscription (certificat médical d'aptitude à la pratique de la **Gymnastique** ou **d'arts martiaux artistiques « en compétition »**, 2 photos d'identité, 1 enveloppe timbrée, fiche d'inscription, attestation de domicile) et régler sa cotisation (suivant le mode de règlement choisi) qui comprend la cotisation, le coût de la licence et de l'assurance.

Tout dossier incomplet sera refusé.

En cas de demande de remboursement celui-ci sera effectué au pro rata et seulement si il est justifié par une décision médicale sur le tarif « frais d'inscriptions ». En aucun cas les frais de dossiers et de licence ne seront remboursés.

Une adhésion de 10 euros est demandée au membres du Bureau de l'association.

ART. 2 : Affectation du Gymnaste

Il se fera en fonction du niveau et du groupe que les entraîneurs jugeront être le plus adapté à son niveau. La session de test est obligatoire.

Un changement éventuel de groupe pourra être effectué par les entraîneurs en cours de saison, suivant l'évolution, le niveau et la motivation de l'enfant et ce avec accord des parents.

ART. 3 : Les horaires

Les entraînements seront assurés conjointement au calendrier scolaire. Des stages pourront être proposés durant les vacances scolaires (sauf vacances de Noël).

Les horaires d'entraînements étant fixés en début de saison, le gymnaste est tenu de les respecter.

Tout gymnaste mineur ne devra pas quitter la salle avant la fin du cours sans autorisation des parents.

ART. 4 : Salle et matériel

Aucune présence étrangère pendant les cours ne sera admise dans la salle, sauf pour les journées portes ouvertes.

Il faut respecter le matériel mis à disposition par la mairie et celui du club. Les gymnastes devront aider à la mise en place et au rangement du matériel.

ART. 5 : Sécurité

Pour des raisons de sécurité, durant les entraînements et les compétitions, les gymnastes ne peuvent porter des bijoux (montre, bague, chaîne etc.), d'autre part le club, ne peut en aucun cas, être tenu pour responsable des objets oubliés ou volés dans l'enceinte du gymnase ou pendant les compétitions.

Pendant les séances d'entraînements, les allées et venues dans les vestiaires et autres lieux sont interdites sauf pour motifs sérieux et avec l'autorisation de l'entraîneur (les vestiaires sont fermés à clés). Prévoir une bouteille d'eau pour le cours et une paire de chaussons ou tongs pour le déplacement entre les différentes salles.

Il est interdit de manger durant le cours et dans les salles. Les chewing-gums sont strictement interdits.

D'autre part, les parents responsables ou tuteurs seront tenus d'accompagner les enfants jusqu'aux vestiaires avant le début du cours afin de s'assurer que la séance a bien lieu normalement et de les récupérer au même endroit à la fin du cours. Sauf avec une autorisation écrite des parents, aucun mineur ne pourra quitter le gymnase sans être accompagnés (ni se rendre sur le parking).

En cas de blessure de votre enfant, un certificat médical autorisant la reprise du sport sera exigé.

ART. 6 : Les devoirs de chacun

Pour bien vivre dans une association, toutes les personnes (Parents, gymnastes, entraîneurs, membres du bureau, amis, etc.....) qui la composent doivent se sentir concernées et prendre leurs responsabilités pour mener à bien les projets de l'association. La présence à l'assemblée générale est fortement conseillée.

Seule une telle démarche permettra de faire progresser le Club et par retour vos enfants.

ART. 7 : Les devoirs du gymnaste

- Respect de l'entraîneur.
- Se présenter à l'heure dans la salle d'entraînement ou sur le lieu de compétition (si retard supérieur à 15min, la gym pourra être refusée)
- Avoir une tenue correcte (justaucorps, short, débardeur...)
- Faire preuve d'un état d'esprit favorable à une ambiance de travail sérieuse.
- Les gymnastes qui auront un comportement nuisible à cette ligne de conduite seront avertis, de même que les parents.



Association Espérance Champs / Marne

11 avenue des Pyramides 77420 Champs / Marne

esperance.champs@gmail.com

www.esperancechamps.com

Si aucun changement n'apparaît des mesures seront prises en conséquence :

- Changement de groupe si cela est possible
 - Diminution des heures en salle.
 - Exclusion du club si faute grave.
- Suivre les conseils et consignes des entraîneurs.
 - Une partie de l'entraînement est prise en compte par le moniteur, celui-ci ne pouvant pas être à la disposition de tous les gymnastes en même temps, ils doivent faire preuve d'autonomie
 - La volonté, le sérieux et l'assiduité aux séances d'entraînement sont les éléments indispensables pour progresser.

ART. 8 : Les devoirs des parents

Les membres du bureau sont à votre disposition en cas de question sur le fonctionnement du club ou ses projets. N'hésitez pas à venir nous voir, même pour une visite amicale :

- Lorsqu'un problème apparaît, il est préférable de venir nous consulter, une explication franche est plus efficace que des conversations déformées « de couloir ».
- Prévenir un membre du bureau ou l'entraîneur lorsque l'enfant est absent au cours.
- Prendre connaissance des informations affichées sur le panneau du club.
- Retourner les coupons réponses en temps voulus (compétitions, sorties, AG..).

ART. 9 : Les devoirs de l'entraîneur

- Donner à chacun le moyen de s'exprimer et de s'épanouir.
- Respect des horaires (cours, compétitions).
- Avoir une tenue de sport et ne pas porter de bijoux gênants
- Rigueur dans les objectifs (compétitions) afin de dispenser des séances cohérentes.
- Veiller à la sécurité de l'enfant (vigilance dans l'exécution de certains exercices).
- Faire preuve de psychologie et maîtriser au mieux sa démarche pédagogique.
- Si volonté d'entraîner seul, vous devez être titulaire d'une formation d'animateur (Ufolep ou autre fédération)
- Prévenir le gardien et un responsable de section en cas de retard ou pour un changement de cours. Dans le cas d'un changement de cours régulier, le nouveau créneau doit être validé par les membres du bureau.
- Attendre que tous les gymnastes aient quittés le gymnase en présence de leurs parents
- S'assurer du rangement du matériel.

ART. 10 : Les compétitions

La participation aux compétitions se fera à l'appréciation des entraîneurs en ce qui concerne le niveau et l'engagement dans une équipe compétition.

Lors des compétitions, **les Gymnastes porteront obligatoirement la tenue du Club mis en vente auprès des entraîneurs (justaucorps à partir de 70€).** L'équipe étant pénalisée pour le moindre écart de règlement.

Une convocation individuelle sera fournie à chaque gymnaste pour les compétitions de son niveau.

Les parents doivent accompagner leurs enfants sur les lieux où se déroulent les épreuves.

Un plan ou des explications sont fournis afin de se rendre sur le site de la manifestation.

Si vous ne pouvez pas accompagner votre enfant, le signaler rapidement, il y a toujours une possibilité d'arrangement avec d'autres parents.

Il est primordial qu'un enfant prévu (sauf motifs incontestables) dans une équipe soit présent. En cas de défection, le club devra régler la pénalité prévue dans le règlement fédéral. Une défection de dernière minute ruine l'effort et le travail de l'année de toute l'équipe mais est également une charge financière supplémentaire pour le club.

Nous faisons l'effort de communiquer la liste des compétitions assez tôt, à vous de nous avertir dans les plus brefs délais de la non-participation de votre enfant.

ART. 11 : Autorisation parentale

Une autorisation parentale est obligatoire pour tous les enfants mineurs non accompagnés de leurs parents qui participent aux compétitions et stages à l'extérieur. Il en est de même pour autoriser votre enfant à rentrer seul ou aller jusqu'au parking.

Les membres du bureau et les entraîneurs sont à l'écoute de toutes les personnes volontaire pour apporter un plus à la bonne marche de l'association.